

F036 Accompagnement des agents de l'EPT vers d'autres pratiques de déplacement par la mise en œuvre du plan de mobilité

Réalisation

| |
|--|
| Périmètre |
| EPT Grand-Orly Seine Bièvre |
| Exigence |
| Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e |
| Objectifs |
| <p>L'installation du siège de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre fin 2018 à Orly a été l'opportunité pour celui-ci de chercher à améliorer sa politique de mobilité durable. Les impacts de ce changement sur la mobilité des agents se sont faits sentir à différents niveaux, notamment : la réorganisation des temps de travail, la réorganisation des contraintes personnelles et familiales, d'éventuels surcoûts pour l'administration comme pour les agents, un traitement de l'accessibilité du nouveau site et des antennes territoriales qui vont perdurer, une adaptation des places de parking.</p> <p>Le plan de mobilité de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est une démarche visant à définir et mettre en oeuvre des actions afin d'optimiser les déplacements liés à l'activité de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Il permet de réduire les besoins en déplacements, de favoriser l'usage des modes de transport moins consommateurs d'énergie ou moins émetteurs de polluants, de réduire les risques d'accidents de la route liés aux trajets professionnels et plus généralement d'améliorer la qualité de vie liée au travail. Il s'appuie sur trois grands principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • optimiser les déplacements, en ayant une vision claire des natures de trajets générés par la structure (salariés, visiteurs, fournisseurs) et en favorisant les solutions alternatives à la voiture ; • réduire les déplacements des salariés, en leur proposant des solutions qui ne les obligent pas à faire de longs trajets pour se rendre à leur travail ou leurs différentes réunions ; • proposer des solutions innovantes, incitatives et financières. |
| Description de l'action |
| <p>La démarche d'élaboration du plan de mobilité est pilotée et réalisée en interne, en concertation avec les membres du personnel qui sont les premiers concernés par les actions mises en oeuvre. C'est un projet transversal qui mobilise de nombreuses directions au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et s'inscrit dans son projet d'administration. Comme il participe à l'amélioration du bilan environnemental de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, il s'inscrit également dans la démarche de son Plan climat air énergie territorial (PCAET) dans laquelle il est aussi engagé.</p> <p>En outre, l'implantation au sein du pôle d'Orly constitue une opportunité de rapprochement avec les entreprises du secteur et de mutualisation des mesures à mettre en place puisque les problématiques d'accessibilité se rejoignent : un plan de mobilité inter-entreprises sur le pôle d'Orly a été lancé mi-2019.</p> <p>Les mesures du plan d'actions du Plan de Mobilité l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se répartissent en sept grands thèmes : information/sensibilisation, transports en commun, mobilités actives, stationnement, covoiturage, véhicules de service, organisation.</p> |
| Pilotage |
| EPT Grand-Orly Seine Bièvre |
| Partenaires |
| <p>Ile-De-France Mobilités Région Ile-de-France Entreprises du pôle d'Orly</p> |
| Temporalité |
| Court terme |
| Action en lien |
| |